

Céleste Brouillard-Ross

Avocate principale

Céleste Brouillard-Ross est avocate au sein du groupe Litige du cabinet.

Céleste exerce principalement en droit des assurances, en responsabilité du fabricant et du vendeur, ainsi qu'en responsabilité civile et professionnelle.

À ce titre, elle est responsable de plusieurs dossiers diversifiés dans lesquels elle représente des professionnels, des assureurs, et différentes entreprises devant toutes les instances civiles du Québec, tant en demande qu'en défense. Sa pratique l'a d'ailleurs amenée à participer à plusieurs conférences de règlement à l'amiable ayant permis de résoudre le litige hors cour.

Avant d'entreprendre ses études juridiques, elle s'est spécialisée en histoire et en études des femmes à l'Université McGill.

Distinctions

- *Ones to Watch, The Best Lawyers in Canada* dans le domaine du droit de la construction & du litige commercial et corporatif, 2025
- Reconnue à titre de *Future Star, Benchmark Litigation*, depuis 2023

Formation

- LL.B., Université de Montréal, 2016
- Mineurs en histoire et en études des femmes, Université McGill, 2013

